

**CHARGÉ DES ACHATS
ET DES MOYENS GÉNÉRAUX**
(H/F)

Catégorie : B

Modalités de recrutement :

- Détachement sur contrat de 3 ans renouvelable
- CDD de 1 an renouvelable

Date limite de dépôt de candidature : 15 septembre 2020

Affectation : Paris 9

Date de prise de fonction : À partir du 1^{er} octobre 2020

Le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) :

Le secteur de la sécurité privée est réglementé depuis la loi du 12 juillet 1983, codifiée en 2012 dans le livre VI du code de la sécurité intérieure et prend en compte les métiers suivants :

- la surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage (environ 120 000 salariés) ;
- les agents cynophiles, appelés communément « maîtres-chiens » sont quelques milliers ;
- la sûreté aéroportuaire : près de 9 000, ces agents se trouvent aux points d'inspection-filtrage (PIF) dans les aéroports, visionnent les écrans RX et procèdent aux palpations de sécurité si nécessaire ;
- le transport de fonds et gestion de distributeurs automatiques de billets (DAB) : environ 10 000 ;
- la protection physique de personnes ;
- les recherches privées, dont les agents sont appelés, à leur demande, « détectives privés » ;
- la protection armée des navires : dernière activité à avoir été intégrée en 2014 au livre VI du exercent dans les eaux extraterritoriales soumises à des risques d'attentats terroristes ou d'actes de piraterie ;
- la sécurité privée armée qui va se mettre en place courant 2020.

Créé en 2011 par la LOPSSI 2, le Conseil National des Activités Privées de Sécurité est un établissement public administratif sous tutelle de ministère de l'intérieur. Il comprend environ 220 agents répartis sur 11 sites en France. Il assure la régulation du secteur de la sécurité privée par des tâches de police administrative et de contrôle.

Le CNAPS est chargé :

1. d'une mission de police administrative : il délivre, suspend ou retire les titres, des 170 000 salariés et 11 000 entreprises et établissements secondaires, permettant d'exercer une activité privée de sécurité (autorisation des entreprises, cartes professionnelles des agents de sécurité, agréments des dirigeants..) ;
2. d'une mission disciplinaire : il assure la discipline de la profession ;
3. d'une mission de conseil et d'assistance à la profession.

Les délégations territoriales du CNAPS sont implantées dans les villes suivantes : Villeurbanne, Metz, Bordeaux, Lille, Rennes, Marseille, Aubervilliers et en outre-mer à Fort-de-France, Nouméa, Papeete et Saint-Denis de la Réunion.

Le service des finances est composé de 6 agents (*dont la cheffe de service*) : un adjoint à la cheffe de service, un agent en charge de la gestion des frais de mission et du suivi budgétaire, un agent en charge de la gestion financière et du suivi budgétaire, un agent en charge des achats et des moyens généraux et un agent chargé de l'archivage.

Missions :

***Missions principales**

Le chargé des achats et des moyens généraux contribue, sous la responsabilité de l'adjoint du chef de service, à la mise en œuvre des procédures administratives en matière d'achat et de marchés publics au sein du CNAPS. Il prépare l'ensemble des actes nécessaires aux achats de l'établissement dans le respect des techniques et des règles et procédures applicables. Il passe les commandes et assure leur suivi.

Il contribue à l'optimisation et à l'efficacité de la politique achat en participant notamment à l'expression des besoins et à la mise en place d'outils d'analyse et d'évaluation de l'achat au regard des orientations de la direction.

Il est responsable de l'activité des moyens généraux en lien avec l'ensemble des services de l'établissement.

***Activités principales**

- ➔ Assurer un rôle de conseil et d'accompagnement auprès des services et des délégations territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur expression de besoins :
 - Recenser et formaliser les besoins d'achat en lien avec les services et délégations territoriales
 - Préparer et rédiger les contrats et marchés avec les fournisseurs, les prestataires et accompagner les services et délégations territoriales dans leur relation avec eux
 - Préparer et saisir dans le système d'information financier les engagements comptables et juridiques correspondants aux contrats et marchés à souscrire

- ➔ Réaliser le suivi administratif et financier des contrats et marchés:
 - Tenir à jour les tableaux de bord d'activité, de suivi des achats/marchés et les indicateurs
 - Mesurer les gains achats

- ➔ Mettre en œuvre la politique de gestion des moyens généraux pour répondre aux besoins logistiques des services et délégations territoriales :
 - Assurer la bonne exécution des commandes (suivi des commandes, service fait, ...)
 - Suivre les livraisons

Compétences nécessaires :

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none">• Achats et réglementation de la commande publique• Maîtrise des outils bureautiques• Connaissance des Finances Publiques et réglementation GBCP• Connaissance des logiciels financiers	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre normes et procédures• Planifier• Travailler en équipe• Capacité à travailler en autonomie et à rendre compte• Capacité à gérer les urgences	<ul style="list-style-type: none">• Rigueur• Sens de l'organisation• Discrétion• Sens de l'analyse• Sens de l'écoute et du relationnel

Expériences requises :

- Connaissances en marchés publics requise ;
- Expérience confirmée en gestion et logistique;
- Connaissances en finance comptabilité appréciée.

Candidatures :

Les candidatures (curriculum-vitae et lettre de motivation) sont à adresser impérativement par voie électronique, en indiquant dans le champ « objet » du message la référence «CAMGSFI», sur la boîte fonctionnelle suivante : cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr.

Site internet : <http://www.cnaps.interieur.gouv.fr>